

Les grandes dates du **régime special des cheminots** dans l'histoire de la **Sécurité sociale**

1673

Création d'une pension vieillesse pour les marins par édit royal.

1790

Loi créant le premier régime des fonctionnaires de l'Etat.

1808

Création d'un régime de retraite de la Banque de France par décret impérial.

1831

Création d'une caisse de retraite des militaires.

1850

Les Compagnies de chemins de fer créent un fonds spécial sous la rubrique Caisse de Prévoyance.

1853

Loi créant un régime de retraite des fonctionnaires civils.

1894

Loi créant le régime de retraite des Mines.

1898

Loi du 8 avril assurant la protection contre les accidents du travail des salariés de l'industrie.

1909

Loi du 21 juillet fixant les fondements du régime de retraite des cheminots.

1929

Le Statut des retraités cheminots fixe les règles applicables aux pensionnés.

1930

Loi du 30 avril instituant le régime des assurances sociales à vocation générale, au profit des salariés dont la rémunération n'excède pas un certain montant.

1938

Nationalisation des réseaux privés et fusion des caisses de retraite des anciens réseaux. Le décret du 6 août impose à la SNCF l'institution d'une caisse des soins couvrant les agents et leurs familles.

1945

Ordonnances des 4 et 19 octobre créant le Régime général de Sécurité sociale.

1946

Loi du 22 mai posant le principe de la généralisation de la Sécurité sociale.

1949

Création d'un régime de retraite des indépendants.

1952

Création du régime de retraite des exploitants agricoles.

1956

Création du minimum vieillesse (Fonds de Solidarité Nationale) simplifié depuis 2006 par une prestation unique : l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA).

1960

Les Unions de recouvrement des cotisations sociales et d'allocations familiales (Urssaf) sont rendues obligatoires.

1967

Réorganisation du régime général en 3 branches distinctes. Création de l'ACOSS pour assurer la gestion commune de trésorerie.

1972
1975

Transfert à Marseille des caisses de prévoyance et de retraite de la SNCF. Elles gardent leurs statuts, mais sont placées sous une direction commune.

1978

Généralisation des prestations familiales à toute la population résidant sur le territoire.

1988

Instauration du RMI, Revenu Minimum d'Insertion remplacé par le RSA en 2009.

1991

Loi créant la CSG (Contribution Sociale Généralisée).

1997

Création de la carte Vitale.

2000

Création de la CMU (Couverture Maladie Universelle).

2007

Décret du 7 mai portant création de la CPRPSNCF, organisme de Sécurité sociale doté de la personnalité morale.

 Régime special des cheminots

 Sécurité sociale